



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation du master



Arts et culture

de l'Université de Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

---

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**

---



# Evaluation des diplômes Masters – Vague C

Académie : Nancy-Metz

Etablissement déposant : Université de Lorraine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Arts et culture

Domaine : Arts, lettres et langues ; Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA130004624

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Metz ou Nancy selon les spécialités.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La mention *Arts et culture*, présentée pour le contrat 2013-2017 sous le sceau de la nouvelle Université de Lorraine, réunissant six spécialités proposées en M2 ou, dans certains cas, en M1 et M2, est issue de la combinaison de plusieurs éléments :

- la mention de même intitulé, portée depuis 2005 par l'Université de Metz (UFR Sciences humaines et arts), comportant, après un M1 commun, trois spécialités intitulées :
  - *Arts et industries culturelles* (M2),
  - *Expertise et médiation culturelle* (M2),
  - *Arts de l'exposition et scénographies* (M2) ;
- une spécialité, non évaluée ici, de préparation au Capes d'arts plastiques, rattachée à la mention de l'Université de Metz en 2010, intitulée :
  - *Enseignement et formation en arts plastiques* (M1 et M2) ;
- une spécialité, issue de la spécialité *Cinéma et audiovisuel* de la mention *Sciences de l'information et de la communication* portée par l'Université Nancy 2, intitulée :
  - *Conception et production du film documentaire* (M1 et M2) ;
- une spécialité, proposée en création pour le début du contrat (septembre 2013), portée par l'UFR Lettres, intitulée :
  - *Culture de jeunesse, culture de masse* (M1 et M2).

La formation est localisée, pour ce qui concerne l'enseignement et la responsabilité pédagogique et administrative ainsi que l'inscription des étudiants, sur le campus de Metz de l'Université de Lorraine (UFR SHA) pour les quatre premières spécialités ci-dessus et sur le campus de Nancy, respectivement à l'IECA (Institut européen de cinéma et d'audiovisuel) et à l'UFR Lettres, pour les deux dernières.



La mention, centrée autour de la connaissance des arts (à l'exclusion de la musique) et des modalités de leur diffusion, vise à donner aux étudiants une capacité d'expertise en termes de contenu et de qualité esthétique des objets artistiques et une compétence de médiation culturelle prenant en compte l'environnement socio-économique et les conditions de diffusion et réception des œuvres culturelles.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le volume du dossier principal (plus de 90 pages) et son organisation, qui combine des éléments généraux relatifs à la mention – souvent présentés en distinguant, à l'intérieur des rubriques, ce qui se rapporte à chacun des éléments constitutifs mentionnés ci-dessus (ancienne mention *Arts et cultures* de Metz ; spécialité *Conception et production du film documentaire* de Nancy ; spécialité en création *Culture de jeunesse, culture de masse* de Nancy) – et des éléments spécifiques de présentation par spécialité – diversement rédigés selon les spécialités –, donnent l'image d'une mention dont, au-delà du principe commun évoqué par son intitulé, l'unité réelle apparaît trop peu visible voire incertaine au regard des rubriques d'évaluation ci-dessous.

L'originalité de la mention tient à la conception de son approche bien décrite de l'ensemble « arts et culture » et s'appuie sur la présence d'une équipe pédagogique associant des spécialistes des pratiques artistiques et des sociologues de la culture et de la médiation culturelle. L'adossement aux équipes de recherche et aux milieux socio-professionnels apparaît globalement bien adapté à la finalité respective des différentes spécialités.

Du point de vue du positionnement de la mention dans l'offre de l'établissement, au vu de son intitulé, de la liste de ses autres objets et domaines artistiques et culturels, ainsi que de son orientation générale, on peut s'interroger sur une certaine absence de la musique dans le périmètre de la mention, la spécialité *Musicologie* qui existe ailleurs dans l'offre de l'établissement ayant semble-t-il une orientation très différente. Il en va de même des formations en histoire de l'art qui, présentes dans la mention *Histoire, patrimoines, études européennes*, ne seraient sans doute pas étrangères aux problématiques centrales de la mention *Arts et culture*. On peut également s'interroger sur le rattachement de la spécialité projetée *Culture de jeunesse et culture de masse* à cette mention plutôt qu'à la mention *Lettres* portée par l'UFR Lettres qui assurera aussi la responsabilité de cette spécialité.

La mention est unique dans son domaine à l'échelle de la région, où ses différentes spécialités jouissent d'un bon ancrage, que traduisent certaines conventions (Ecole supérieure d'art de Lorraine ; Ecole nationale supérieure d'arts de Nancy, Centre Pompidou Metz), le nombre et la diversité des intervenants professionnels, les lieux de stage et d'insertion.

L'ouverture internationale est variable selon les spécialités.

Le dossier souligne que l'écart géographique et la différence des sites Metz-Nancy compliquent le maintien d'un M1 à la fois homogène et unique, alimentant les six spécialités proposées en M2 ». L'organisation pédagogique de la mention est ainsi marquée par la juxtaposition de deux « modèles » de conception différente. Le premier modèle, du type dit « en Y » – M1 commun et spécialités en M2 – est celui qui structure la partie de la mention correspondant à l'ancienne mention *Arts et culture* de l'Université de Metz. Le second modèle, du type dit « tubulaire » – spécialités proposées en M1 et M2 –, est celui qui structure les autres spécialités de la mention. La persistance de ce second modèle, si elle s'explique sans doute en partie par la localisation des spécialités, sur un autre site que celui où s'applique le premier modèle, paraît regrettable à la fois au regard des critères de spécialisation progressive assignés aux formations de master et au regard de l'affirmation visible de l'unité épistémologique et pédagogique de la mention, ainsi que du partage des compétences pluridisciplinaires complémentaires des équipes de formation.

Les modalités de pilotage unitaire de la mention restent largement à construire.

Les éléments de bilan fournis dans le dossier sont difficiles à analyser précisément du fait de leur présentation par site et/ou par spécialité selon les cas et, parfois, de l'absence ou de la non correspondance de certaines données. Les effectifs d'étudiants paraissent globalement stabilisés pour l'ensemble des spécialités au cours des deux dernières années, après dans certains cas des variations dont on ne sait pas précisément comment elles ont été interprétées ni traitées par les responsables. Le M1 commun des trois spécialités de l'ancienne mention *Arts et culture* présente un taux de succès trop faible. Le taux de succès paraît généralement bon à très bon dans les spécialités en M2, de même que le taux d'insertion pour les diplômés des spécialités à finalité professionnelle.

Les objectifs de recrutement pour le contrat 2013-2017 paraissent conformes aux données antérieures – le dossier indique qu'ils sont limités par les responsables pour certaines spécialités de M1-M2 – et incluent diversement



selon les spécialités des objectifs de formation continue voire, à un degré moindre, d'alternance, sans toujours préciser toutefois les dispositifs prévus.

- Points forts :
  - Intéressante approche générale des arts et de la culture combinant de façon convaincante la connaissance des objets artistiques et culturels et des industries culturelles.
  - Equipes de formation diverses, combinant universitaires de différentes disciplines et professionnels.
  - Bons taux d'insertion professionnelle dans les spécialités à finalité professionnelle.
  
- Points faibles :
  - Manque d'unité réelle de la mention juxtaposant sans véritable intégration une ancienne mention et plusieurs spécialités d'autres origines.
  - Manque de lisibilité et de cohérence de la maquette d'ensemble.
  - Manque de pilotage fort de la mention ; absence d'un conseil de perfectionnement.

## Recommandations pour l'établissement

Il paraît nécessaire, pour permettre à cette mention de s'affirmer et se développer en tant que mention, et de mettre mieux en valeur les atouts de son approche générale des arts et de la culture et les atouts spécifiques de ses spécialités, de renforcer le pilotage unitaire de la mention et de travailler en priorité à la construction commune d'une maquette d'ensemble réellement intégrée.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Indicateurs

| TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION<br>(fourni par l'établissement)  |           |           |           |           |           |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
|  | 2006-2007 | 2007-2008 | 2008-2009 | 2009-2010 | 2010-2011 |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en M1   | 160       | 139       | 129       | 143       |           |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en M2   |           |           |           |           |           |
| Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)  | 43%       | 37%       | 32%       | 24%       |           |
| Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant   | 1%        | 4%        | 5%        | 9%        |           |
| Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant  |           |           |           |           |           |
| Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)  | 24%       | 6%        | 9%        | 13%       |           |
| Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)  |           |           |           |           |           |
| Taux de poursuite en doctorat  |           |           |           |           |           |
| Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête. |           |           |           |           |           |
| Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique  |           | 15%       | 13%       | 6%        |           |



|   | M1  | M2 |
|---|-----|----|
| Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré) |     |    |
| Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle           |     |    |
| Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention                             | 12  |    |
| Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs                          | 278 |    |
| Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs          | 24  |    |



# Appréciation par spécialité

## Arts et industries culturelles

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :*

Metz.

*Etablissement(s) co-habilitation(s) : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Arts et industries culturelles*, portée par l'UFR SHA de l'Université de Lorraine, constitue l'une des trois spécialités de l'ancienne mention *Arts et culture* de l'Université de Metz.

Elle se présente, après un M1 commun à ces trois spécialités, comme une spécialité de M2, à finalité dominante de recherche. Les effectifs prévus sont d'une douzaine d'étudiants.

- Appréciation :

Cette spécialité, dont l'intitulé, *Arts et industries culturelles*, est présenté par le dossier comme exprimant l'objectif de la mention elle-même et structurant « toute la cohérence de l'ensemble », apparaît en quelque sorte comme le noyau de la mention. La formation à la recherche et par la recherche, très cohérente et bien organisée, en constitue le point fort. Les recherches des étudiants sont très intégrées dans les recherches contractuelles du laboratoire, ce qui est une très bonne orientation.

La question de la poursuite d'études en doctorat (un tiers de la promotion environ chaque année) et des débouchés pour les autres diplômés a conduit à ouvrir la formation vers d'autres perspectives d'emploi ou devenirs professionnels. Il s'agit notamment de préparer aux métiers où l'expertise scientifique en matière d'arts et de culture est nécessaire, en incluant deux unités d'enseignements obligatoires liées à des thématiques plus professionnelles (cinéma et public ; médiation de l'art contemporain) et en offrant la possibilité de remplacer le travail de recherche par un stage professionnel.

L'insertion professionnelle affichée à deux ans est de 100 %, incluant donc la poursuite en doctorat (?). Elle comporte peu de précisions sur les métiers et emplois, hormis quelques « portraits » de diplômés.

- Points forts :

- Bonne formation à la recherche et par la recherche, avec intégration des étudiants dans le cadre du laboratoire d'adossment dès le M1.
- Souci d'ouvrir la formation vers la professionnalisation hors recherche.
- Organisation de la formation selon des modalités (journées bloquées) permettant une bonne disponibilité pour le travail de recherche des étudiants.

- Points faibles :

- Absence de conseil de perfectionnement.
- Absence de stage obligatoire.

## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait :

- de renforcer le pilotage de la spécialité par la mise en place d'un conseil de perfectionnement.
- d'intégrer un stage obligatoire dans la formation.
- de veiller à ce que la dimension renforcée de professionnalisation n'affaiblisse pas l'identité recherche de la spécialité et facilite effectivement l'ouverture sur d'autres débouchés bien identifiés.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Indicateurs

| TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE<br>(fourni par l'établissement)   |           |           |           |           |           |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
|  | 2006-2007 | 2007-2008 | 2008-2009 | 2009-2010 | 2010-2011 |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en M1   |           |           |           |           |           |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en M2   | 33        | 22        | 24        | 11        | 10        |
| Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)  |           |           |           |           |           |
| Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant   |           |           |           |           |           |
| Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant  | 58 %      | 45 %      | 42 %      | 36 %      |           |
| Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)  |           |           |           |           |           |
| Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)  | 36 %      | 50 %      | 67 %      | 55 %      |           |
| Taux de poursuite en doctorat  | 17 %      | 45 %      | 13 %      | 33 %      |           |
| Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête. | 100 %     | 100 %     |           |           |           |
|  | 50 %      | 100 %     |           |           |           |
| Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique  |           |           |           |           |           |
|  | M1        |           | M2        |           |           |
| Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)  |           |           |           |           |           |
| Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle  |           |           | 8         |           |           |
| Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention  |           |           | 231       |           |           |
| Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs   |           |           | 0         |           |           |
| Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs   |           |           |           |           |           |





## Expertise et médiation culturelle

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :*

Metz.

*Etablissement(s) co-habilitation(s) : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Expertise et médiation culturelle*, portée par l'UFR SHA de l'Université de Lorraine, constitue l'une des trois spécialités de l'ancienne mention *Arts et culture* de l'Université de Metz.

Elle se présente, après un M1 commun à ces trois spécialités, comme une spécialité de M2, à finalité professionnelle, visant à préparer les étudiants aux métiers de la diffusion des arts et de la culture et de la conception et direction de projets culturels. Les effectifs prévus sont d'environ 25 étudiants (15 en formation initiale ; 10 en formation continue ; 1 ou 2 en alternance).

- Appréciation :

Cette spécialité très professionnelle porte sur toutes les questions liées à la diffusion des arts et de la culture. Son organisation pédagogique est cohérente avec l'ensemble des disciplines utiles pour l'exercice des métiers de la médiation, avec une spécialisation en expertise qui est originale au niveau national.

La formation, qui fait intervenir un nombre important de professionnels, comporte, après une formation théorique dense d'un semestre, un stage long (450 heures au minimum), dont le dossier n'indique pas précisément les modalités d'encadrement, qui donne lieu à la production d'un mémoire professionnel. La possibilité est offerte d'effectuer le stage long dans un laboratoire de recherche, avec production d'un mémoire de recherche, pour permettre une éventuelle poursuite en doctorat, ce qui paraît toutefois devoir rester très marginal compte tenu de la finalité professionnelle de la spécialité. Les taux de réussite et d'insertion professionnelle des diplômés sont bons.

L'ancrage local est bon : convention avec le Centre Pompidou Metz dans le domaine de la médiation de l'art contemporain ; financements des organismes locaux dans le cadre de la formation continue (les étudiants en formation continue ont atteint 50 % des effectifs de la spécialité en 2010-2011) ; emplois régionaux et territoriaux occupés par les anciens étudiants...

L'ouverture internationale est présente, avec notamment la participation à un réseau européen dans le cadre d'un accord *Erasmus* portant création du master européen EMACIM (*European master in arts, culture & international management*). Pour autant, les effectifs envisagés pour ces échanges ne sont pas précisés, ni les modalités d'articulation avec le cursus à Metz.

- Points forts :

- Bonne prise en compte de la dimension professionnelle par l'intervention de professionnels et les relations avec les organismes du domaine.
- Bons taux de réussite et d'insertion des diplômés.

- Points faibles :

- Incertitude sur les modalités précises d'encadrement du stage.
- Incertitude sur la pertinence d'une sorte de deuxième voie hybride plus orientée vers la recherche et sur la réalité de ses débouchés.

## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait :

- de veiller à analyser les résultats et l'intérêt réel d'une orientation secondaire de la spécialité ouvrant sur la recherche.
- de veiller à la mise en œuvre effective de l'accord *Erasmus* en termes de mobilité étudiante.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

## Indicateurs

| TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE<br>(fourni par l'établissement)  |  |           |           |           |           |
|---|--|-----------|-----------|-----------|-----------|
|   | 2006-2007                                    | 2007-2008 | 2008-2009 | 2009-2010 | 2010-2011 |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en M1  |  |           |           |           |           |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en M2  | 22   | 18        | 25        | 30        | 36        |
| Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)   | Sans objet (pas de parcours de M1 lié au M2) |           |           |           |           |
| Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant  | Sans objet (pas de parcours de M1 lié au M2) |           |           |           |           |
| Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant   | 55%  | 60%       | 70%       | 75%       | 60%       |
| Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)   | Sans objet (pas de parcours de M1 lié au M2) |           |           |           |           |
| Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)   | 85%  | 95%       | 100%      | 100%      | 95%       |
| Taux de poursuite en doctorat   | —  | —         | —         | 5%        | —         |
| Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête. Taux d'insertion à + 18 mois/Taux de réponse | 75,00%                                       | 81,82%    | 40,00%    | 85,71%    | —         |
|   | 100,00%                                      | 84,62%    | 83,33%    | 100,00%   | —         |
| Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique   | 70%  | 70%       | 70%       | 70%       | 70%       |
|   | M1   |           | M2        |           |           |
| Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)   |  |           |           |           |           |
| Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle   |  |           |           |           |           |
| Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention   |  |           |           |           |           |
| Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs  |  |           |           |           |           |
| Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs  |  |           |           |           |           |



## Arts de l'exposition et scénographies

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :*

Metz.

*Etablissement(s) co-habilitation(s) :* /

*Délocalisation(s) :* /

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :* /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Arts de l'exposition et scénographies*, portée par l'UFR SHA de l'Université de Lorraine, constitue l'une des trois spécialités de l'ancienne mention *Arts et culture* de l'Université de Metz.

Elle se présente, après un M1 commun à ces trois spécialités, comme une spécialité de M2, à finalité professionnelle, visant à préparer les étudiants aux métiers de l'exposition et sa scénographie. Les effectifs prévus sont d'un peu plus de 20 étudiants (20 en formation initiale ; 2 en formation continue).

- Appréciation :

Cette spécialité est très ciblée sur les métiers de l'exposition et cherche à s'ouvrir un peu vers la médiation culturelle en arts plastiques. L'enseignement très technique (compétences techniques en scénographie et en régie de spectacles,...), ne néglige cependant pas les disciplines théoriques indispensables (connaissance des publics et de la médiation culturelle). Il comporte un fort volume horaire au premier semestre et un deuxième semestre consacré au stage long et au mémoire de recherche ; la présence de ce mémoire de recherche, en plus du rapport de stage, peut conduire à s'interroger sur le positionnement de la spécialité en termes de finalité professionnelle. On peut s'étonner que le nombre de places ouvertes à la formation continue reste aussi faible (2 dans les prévisions) dans un domaine comme celui de cette spécialité.

Le dossier annonce l'ouverture pour le contrat 2013-2017 d'un parcours intitulé *Médiations de l'art contemporain* qui est présenté comme résultant d'un constat fait depuis plusieurs années sur les motivations de certains étudiants de la spécialité. Le principe de ce nouveau parcours, qui paraît ne devoir concerner qu'un nombre réduit d'étudiants, peut conduire à s'interroger sur son articulation avec la spécialité *Expertise et médiation culturelle*.

La dimension professionnelle de la formation bénéficie de l'intervention de professionnels (40 % des heures) ainsi que d'une convention avec l'Ecole supérieure d'art de Lorraine et avec le Centre Pompidou Metz, et de liens forts avec les partenaires locaux. Les stages, dont les modalités d'évaluation ne sont pas précisées, sont réalisés dans de multiples lieux culturels.

Les taux de réussite apparaissent faibles (moins de 50 % en moyenne) avec de fortes variations ponctuelles (de 78 % en 2008 à 17 % en 2009), pouvant être partiellement liées au fait qu'une majorité d'étudiants organisent leur M2 sur deux années. Le taux d'insertion professionnelle, globalement bon, paraît bénéficier de cette disposition.

- Points forts :

- Bonne insertion dans les milieux professionnels régionaux.
- Présence forte du stage permettant la professionnalisation.

- Points faibles :

- Taux de réussite globalement faible.
- Incertitude sur le positionnement et la pertinence du nouveau parcours proposé en *Médiations de l'art contemporain*.
- Faiblesse des effectifs de formation continue dans un domaine comme celui de cette spécialité.

## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait :

- de travailler activement à améliorer le taux de réussite.
- d'envisager une plus grande ouverture de la spécialité à la formation continue.
- de mieux affirmer la spécificité du nouveau parcours projeté vis-à-vis de la spécialité *Expertise et médiation culturelle*.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

## Indicateurs

| TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE<br>(fourni par l'établissement)   |           |           |            |           |           |
|--|-----------|-----------|------------|-----------|-----------|
|  | 2006-2007 | 2007-2008 | 2008-2009  | 2009-2010 | 2010-2011 |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en M1   |           |           |            |           |           |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en M2   | 17        | 20        | 17         | 18        | 23        |
| Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)  |           |           |            |           |           |
| Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant   |           |           |            |           |           |
| Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant  |           |           |            |           |           |
| Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)  |           |           |            |           |           |
| Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)  | 47 %      | 45 %      | 76 %       | 17 %      |           |
| Taux de poursuite en doctorat  | 5 %       | 0 %       | 8 %        | 4 %       |           |
| Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête. |           | 50 %      | 63 %       | 70 %      |           |
| Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique  | 40 %      | 40 %      | 40 %       | 40 %      | 40 %      |
|  | M1        |           | M2         |           |           |
| Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)  |           |           | 310h       |           |           |
| Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle  |           |           |            |           |           |
| Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention  |           |           | 7          |           |           |
| Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs   |           |           | 122h       |           |           |
| Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs   |           |           | 124h (40%) |           |           |



## Conception et production de films documentaires

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :*

Nancy.

*Etablissement(s) co-habilitation(s) : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Conception et production de films documentaires*, issue de la spécialité *Cinéma et audiovisuel* de la mention *Sciences de l'information et de la communication* portée par l'Université Nancy 2, est localisée sur le site de Nancy, IECA (Institut européen de cinéma et d'audiovisuel), de l'Université de Lorraine.

Elle se présente comme une spécialité à finalité professionnelle en deux ans (M1 et M2) visant la formation de professionnels dans le champ délimité par son intitulé.

Les effectifs attendus sont de 21 étudiants en M2, nombre identique à celui des deux dernières années.

- Appréciation :

Cette spécialité propose une formation professionnalisante de très bonne qualité, alliant des éléments théoriques, techniques et pratiques dans l'objectif principal de former des producteurs et cadres de la production. L'accent mis sur la production est présenté par le dossier comme répondant à la précédente évaluation, de même que le rattachement à la mention *Arts et culture*. Le choix du film documentaire est, de façon convaincante, présenté comme « pragmatique », en rapport avec l'accessibilité de ce genre à de jeunes professionnels. Le dispositif de stage proposé est opérant (stage long, écriture et tournage en conditions réelles). Le taux de réussite et d'insertion des diplômés est très bon.

L'organisation et le fonctionnement de cette spécialité, qui reste très largement autonome au sein de la mention, malgré quelques enseignements communs avec l'autre spécialité proposée à Nancy, conduisent à s'interroger sur la réalité de son intégration en même temps que sur la cohérence de la mention elle-même.

Le dossier comporte peu d'éléments précis sur les dimensions de recherche et d'ouverture internationale.

- Points forts :

- Très bons taux de réussite au diplôme et d'insertion professionnelle des diplômés.
- Bonne conception d'une formation à finalité professionnelle combinant la formation technique et la connaissance de l'environnement professionnel.
- Bon dispositif de stage long avec projet d'écriture et de tournage en conditions réelles.

- Points faibles :

- Manque d'intégration réelle de cette spécialité largement autonome dans la mention.
- Manque de précision sur les dimensions de recherche et d'ouverture internationale.

## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait, sans préjudice de la spécificité de la spécialité en matière de professionnalisation :

- de renforcer l'intégration réelle de cette spécialité au sein de la mention, notamment en termes d'organisation et de fonctionnement ;
- de rendre plus visibles les dimensions de recherche et d'ouverture internationale.



## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Indicateurs

| TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE<br>(fourni par l'établissement)   |                                   |                                   |                                   |                                |                                |
|--|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
|  | 2006-2007                         | 2007-2008                         | 2008-2009                         | 2009-2010                      | 2010-2011                      |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en M1   | 65                                | 72                                | 60                                | 55                             |                                |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en M2   | 16                                | 16                                | 18                                | 29                             |                                |
| Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)  | 27,7                              | 51,4                              | 46,7                              | 54,5                           |                                |
| Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant   |                                   |                                   |                                   |                                |                                |
| Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant  |                                   |                                   |                                   |                                |                                |
| Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)  |                                   |                                   |                                   |                                |                                |
| Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)  | 100                               | 93,8                              | 83,3                              | 72,4                           |                                |
| Taux de poursuite en doctorat  | 0                                 | 2                                 | 1                                 |                                |                                |
| Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête. | 50 voir parcours (pièce attachée) | 50 voir parcours (pièce attachée) | 70 voir parcours (pièce attachée) | voir parcours (pièce attachée) | voir parcours (pièce attachée) |
|  | 100                               | 80                                | 53                                |                                |                                |
| Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique  | 60                                | 60                                | 60                                | 60                             | 60                             |
|  | M1                                |                                   | M2                                |                                |                                |
| Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)  |                                   |                                   | 350                               |                                |                                |
| Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle  |                                   |                                   | 60                                |                                |                                |
| Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention  |                                   |                                   | 5                                 |                                |                                |
| Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs   |                                   |                                   | 100                               |                                |                                |
| Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs   |                                   |                                   | 250                               |                                |                                |



## Culture de jeunesse et culture de masse

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :*

Nancy.

*Etablissement(s) co-habilitation(s) : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Culture de jeunesse et culture de masse*, proposée en création pour le contrat 2013-2017, centrée sur la connaissance des littératures et cultures de jeunesse et du jeune public, vise une compétence d'analyse des œuvres et de médiation culturelle dans le domaine de son intitulé.

Elle comporte un M1 et un M2, dont les effectifs prévus sont d'une douzaine d'étudiants chacun.

Elle est rattachée, pour ce qui concerne la responsabilité pédagogique et administrative (inscription des étudiants), à l'UFR Lettres de l'Université de Lorraine, site de Nancy, où sont localisés les enseignements, et dirigée par le responsable adjoint de la mention dans laquelle elle s'inscrit.

- Appréciation :

Le projet d'ouverture de cette spécialité, qui trouve pour partie son origine dans le développement (consécutif à un recrutement) d'une offre de formation et d'une activité de recherche dans le domaine de la littérature de jeunesse et affiche ses ambitions en matière de poursuite en études doctorales, présente un contenu scientifique et pédagogique intéressant. La formation, structurée sur deux années – le M1 étant présenté comme conçu dans une perspective indifférenciée avant une orientation vers la recherche ou la professionnalisation en M2 –, comporte des enseignements diversifiés, dans le domaine des lettres comme dans celui des études culturelles. Elle paraît bien adossée à la recherche (CELJM, Centre d'études littéraires Jean Mourot) et son contenu est largement tourné vers la recherche, avec, pour l'orientation professionnelle, l'intervention prévue de professionnels des métiers de la culture dans certaines UE et un stage.

Le dossier manque de précision sur plusieurs aspects : modalités de suivi et d'évaluation des stages ; modalités d'évaluation de la formation par les étudiants ; dispositifs prévus en direction de certains publics potentiels de formation continue pour lesquels l'intérêt particulier de la littérature de jeunesse est souligné (enseignants du premier et du second degré) ; identification précise des débouchés professionnels envisagés ; perspectives d'ouverture internationale, en dehors de la mention d'un accord qui vient d'être conclu.

Le dossier conduit surtout à s'interroger sur les conditions et perspectives d'intégration réelle de cette spécialité, portée par l'UFR Lettres, structurée de façon largement autonome en deux ans (M1 et M2), dans la mention *Arts et culture*, ainsi que sur sa visibilité et son articulation avec le reste de l'offre de formation de l'UFR Lettres du site de Nancy, notamment la mention *Lettres* de master.

- Points forts :

- Bonne articulation avec la recherche.
- Contenu des enseignements diversifié.

- Points faibles :

- Manque de conditions d'intégration réelle visible dans la mention *Arts et culture* (notamment : rattachement à l'UFR Lettres ; formation en deux ans avec M1 largement autonome).
- Problème de visibilité au sein de la mention et par rapport à la mention *Lettres*.
- Manque de précision sur un certain nombre de dispositifs prévus en matière de pilotage.



## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait :

- de renforcer l'intégration réelle de cette spécialité au sein de la mention, notamment en termes d'organisation et de fonctionnement ;
- de renforcer la visibilité de sa spécificité scientifique et pédagogique au sein de la mention et dans son articulation avec la mention *Lettres* de l'établissement ;
- de prévoir précisément les dispositifs de pilotage en matière de suivi des étudiants et des futurs diplômés et d'insertion.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

## Indicateurs

| TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE<br>(fourni par l'établissement)   |           |           |           |           |           |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
|  | 2006-2007 | 2007-2008 | 2008-2009 | 2009-2010 | 2010-2011 |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en M1   |           |           |           | 8         | 12        |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en M2   |           |           |           | 1         | 9         |
| Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)  |           |           |           | 100%      | 100%      |
| Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant   |           |           |           | 0%        | 0%        |
| Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant  |           |           |           | 0%        | 0%        |
| Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)  |           |           |           | 0%        | 0%        |
| Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)  |           |           |           | 100%      | 100%      |
| Taux de poursuite en doctorat  |           |           |           |           | 33%       |
| Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête. |           |           |           |           | inconnu   |
|  |           |           |           |           | inconnu   |
| Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique  |           |           |           |           | 10%       |
|  | M1        |           | M2        |           |           |
| Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)  |           |           |           |           |           |
| Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle  |           |           |           |           |           |
| Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention  |           |           |           |           |           |
| Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs   |           |           |           |           |           |
| Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs   |           |           |           |           |           |





## Enseignement et formation en arts plastiques

L'AERES n'évalue pas les spécialités « métiers de l'enseignement ».



# Observations de l'établissement

# EVALUATION DES MASTERS DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

## REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

LE PRESIDENT



Pierre Mutzenhardt

# Evaluation des diplômes Masters – Vague C

## Réponses au rapport d'évaluation de l'AERES

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

**Mention : Arts et culture**

Domaine : Arts, lettres et langues ; Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA130004624

---

### I. ÉVALUATION DE L'AERES ET COMMENTAIRES GÉNÉRAUX DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU MASTER

#### I.A. RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION DE L'AERES

Avant de développer nos commentaires, il est important d'identifier les principaux « défauts » qui sont pointés par les collègues de l'AERES. Selon ces derniers « **l'unité réelle apparaît trop peu visible voire incertaine** ».

Cette absence d'unité est déclinée d'abord par thèmes qui conduisent les collègues à « **s'interroger sur une certaine absence de la musique dans le périmètre de la mention, la spécialité *Musicologie* qui existe ailleurs dans l'offre de l'établissement ayant semble-t-il une orientation très différente. Il en va de même des formations en histoire de l'art qui, présentes dans la mention *Histoire, patrimoines, études européennes*, ne seraient sans doute pas étrangères aux problématiques centrales de la mention *Arts et culture*. On peut également s'interroger sur le rattachement de la spécialité projetée *Culture de jeunesse et culture de masse* à cette mention plutôt qu'à la mention *Lettres* portée par l'UFR Lettres qui assurera aussi la responsabilité de cette spécialité** ».

Une deuxième critique vise l'articulation M1-M2 et identifie deux modèles différents d'organisation : « **Le premier modèle, du type dit « en Y » – M1 commun et spécialités en M2 – est celui qui structure la partie de la mention correspondant à l'ancienne mention *Arts et culture* de l'Université de Metz. Le second modèle, du type dit « tubulaire » – spécialités proposées en M1 et M2 –, est celui qui structure les autres spécialités de la mention. La persistance de ce second modèle (...) paraît regrettable** ». Par ailleurs, dans le premier modèle « **Le M1 commun des trois spécialités de l'ancienne mention *Arts et culture* présente un taux de succès trop faible** ». Globalement « **les modalités de pilotage unitaire de la mention restent largement à construire** ».

En conclusion « **les points faibles** » reprennent les trois principales critiques déjà mentionnées : « **1. Manque d'unité réelle de la mention juxtaposant sans véritable intégration une ancienne mention et plusieurs spécialités d'autres origines. 2. Manque de lisibilité et de cohérence de la maquette d'ensemble. 3. Manque de pilotage fort de la mention ; absence d'un conseil de perfectionnement** ». Il est donc recommandé « **de mettre mieux en valeur les atouts de (l') approche générale des arts et de la culture et les atouts spécifiques de ses spécialités, de renforcer le pilotage unitaire de la mention et de travailler en priorité à la construction commune d'une maquette d'ensemble réellement intégrée** ».

#### I.B. NOS COMMENTAIRES

« *...Manque d'unité réelle de la mention juxtaposant sans véritable intégration une ancienne mention et plusieurs spécialités d'autres origines...* » ET « *...Manque de lisibilité et de cohérence de la maquette d'ensemble...* »

1. On ne peut reprocher à la formation l'absence d'une unité qui est le produit de la division du travail par section universitaire à l'intérieur de l'espace académique français.

2. Le secteur « Arts » est protéiforme et polymorphe, il unit parfois les objets artistiques au sein d'une même discipline (comme dans la 18<sup>ème</sup> section, « art, esthétiques, arts du spectacle » dont sont issus tous les collègues du département Arts du site de Metz), il peut aussi concentrer sur le même objet artistique plusieurs disciplines (par exemple le cinéma qui peut être étudié sous l'angle de la sémiologie, l'histoire, la sociologie, l'économie, l'esthétique, la narratologie, etc...). Revendiqué par la 18<sup>ème</sup> section, l'art est enseigné au sein de la 22<sup>ème</sup> section (histoire contemporaine) comme une des branches de l'histoire sous l'intitulé d'histoire de l'art (et dans une acception classique et restrictive) ou l'on trouve également la « musicologie » - comme en 18<sup>ème</sup> - mais conçue comme histoire de la musique. Le cinéma est revendiqué par la 71<sup>ème</sup> section (sciences de l'information et de la communication) et le théâtre par toutes les sections de lettres. Cet « éclatement » est visible en Lorraine où l'histoire de l'art est enseigné à Nancy, la musicologie à Metz et à Nancy, le cinéma à Metz (via des collègues de la 18<sup>ème</sup> section) et à Nancy (via des collègues de la 71<sup>ème</sup> section), les arts plastiques à Metz (en 18<sup>ème</sup>). On notera que « la musique amplifiée » fait l'objet d'un développement au sein de la formation grâce à l'apport de sociologues de la culture spécialisés dans l'observation du Rock. etc....
3. La création de l'université de Lorraine doit logiquement permettre le rapprochement et l'unité de ces formations. Nous avons commencé à le faire, mais du fait des traditions de disciplines, de sections, de sites géographiques différents, ce rapprochement demande du temps, beaucoup plus que les quelques mois qui ont présidé à la fusion administrative des 4 universités initiales.

*« ... Manque de pilotage fort de la mention ; absence d'un conseil de perfectionnement... »*

1. Certains objectifs sont prévus dans ce mouvement général : notamment la création d'une UFR Arts à partir du département Arts actuel et du département de Musique du site de Metz. Des rencontres ont eu lieu entre les équipes pédagogiques (notamment les Arts à Metz et l'histoire de l'art à Nancy) pour envisager des collaborations futures. L'intégration des deux spécialités nancéennes (Conception et production de films documentaires et Culture de jeunesse et culture de masse) à la mention Arts et Culture est le produit d'une proximité « naturelle » entre un objet (le cinéma, présent à Metz et à Nancy) et une démarche scientifique (l'étude des industries culturelles) qui justifie la collaboration à venir entre des chercheurs de la 18<sup>ème</sup> section, de la 71<sup>ème</sup> section, de la 9<sup>ème</sup> section même si nous sommes conscients des difficultés techniques inhérentes à l'absence de M1 commun, et à l'éloignement géographique.
2. Un conseil de perfectionnement existe déjà pour deux spécialités de M2 à stage obligatoire (expertise culturelle et scénographie). Pour la spécialité expertise et médiation culturelle, le Conseil est coprésidé par Laurent Le Bon, directeur du Centre Pompidou-Metz, Jean-Marc Leveratto, fondateur de la spécialité et Bernard Faivre-d'Arcier, ancien directeur du festival d'Avignon et actuel directeur de l'EPCC Metz en Scènes où sont accueillis de nombreux stagiaires. Les qualités des membres du conseil étaient renseignées dans le descriptif de l'équipe pédagogique de la spécialité.
3. Nous proposons la mise en place d'un conseil de perfectionnement des spécialités du master Arts et Culture orientés vers la recherche, regroupant les responsables des spécialités Arts et industries culturelles, Conception et production de films documentaires, Culture de jeunesse et culture de masse.
4. Nous proposons la création, d'un groupe de travail sur l'enseignement des arts à l'université en Lorraine comprenant un représentant de toutes les spécialités et mentions concernées pour étudier les conditions d'un rapprochement entre les différentes sections et disciplines mentionnées et à défaut de réussir « la construction commune d'une maquette d'ensemble réellement intégrée », notamment dans la mise en place d'un M1 commun à toutes les spécialités de Metz et de Nancy, d'identifier les spécificités des uns et des autres afin d'éviter les doublons.
5. Le programme de recherche porté par le groupe Arts et industries culturelles du Laboratoire Lorrain de Sciences Sociales, notamment, est fédérateur car il associe plusieurs objets (arts, arts plastiques, cinéma, théâtre, danse, musique, patrimoine, livres) et plusieurs disciplines (histoire, esthétique, sociologie, ethnologie, économie, droit) dans une approche pragmatique sans opposition a priori entre grand art et art mineur, art légitime et art de masse, expert professionnel et expert profane. Il fait le

lien entre les thèmes pédagogiques développés notamment au sein du M1 à Metz et l'insertion professionnelle à partir d'une prise en compte de l'emploi culturel local et national, public et privé.

6. A ce titre, il est regrettable que le morcellement de l'évaluation de l'AERES - qui est, comme les formations que nous proposons, le produit de la division du travail académique en France par sections CNU – brouille la cohérence de notre projet. Cela est évident notamment dans le cas des collègues membres de la 18<sup>ème</sup> section mais rattachés à des laboratoires de sciences sociales (la sociologie pour les uns (2L2S), les sciences de l'information pour les autres (CREM)) dont l'activité de recherche a été évaluée uniquement par des collègues en provenance de la 19<sup>ème</sup> section (sociologie) et de la 71<sup>ème</sup> section (Sciences de l'information et de la communication). Inversement, cette activité de recherche n'apparaît pas – notamment dans sa cohérence avec le programme pédagogique du Master – dans l'évaluation globale de nos collègues de l'AERES.
7. Il est regrettable également que l'effort de rapprochement entre Metz et Nancy, bien qu'il se traduise par une intégration insuffisante des spécialités dans la mention, finisse par pénaliser également le site de Metz (dont deux des spécialités passent de A à B) alors que ce dernier propose (avec une équipe pédagogique réduite) un modèle d'articulation en M1-M2 « du type dit « en Y » » pourtant valorisé par l'AERES.
8. Quant au « taux de succès trop faible » du M1 commun des trois spécialités du site de Metz, il est le produit paradoxal d'un attrait croissant du Master qui va bien au-delà de la région Lorraine. Cet attrait contribue à un gonflement considérable du nombre d'étudiants pour lesquels les effectifs des enseignants-chercheurs demeurent dérisoires depuis plusieurs années, malgré nos appels réitérés à la création de postes, ou à défaut au rééquilibrage des emplois à l'intérieur de l'université. En effet, avec une moyenne de 45 étudiants par enseignants-chercheurs titulaires et deux tiers des enseignements assurés par des vacataires faute de titulaires en nombre suffisant, le département Arts est le département le plus sous-encadré de l'UFR Sciences Humaines et Arts, et certainement de l'ensemble de l'ancienne université de Metz (Pour rappel : le département arts compte plus de 700 étudiants et propose 2 mentions de licence, 2 licences professionnelles, 1 mention de Master et 4 spécialités de Master). Le développement de l'équipe pédagogique permettrait de mieux assurer la formation à toutes ses étapes essentielles : De la sélection à l'entrée du Master en M1, au suivi des étudiants, en passant par l'évaluation de leurs travaux et leur accompagnement à l'entrée des spécialités du M2.

## II. COMMENTAIRES PAR SPÉCIALITÉS

### II.A. Arts et industries culturelles

*« Absence de conseil de perfectionnement. Absence de stage obligatoire. »*

Comme nous l'avons déjà indiqué. Nous proposons la mise en place d'un conseil de perfectionnement des spécialités du master Arts et Culture orientés vers la recherche, regroupant les responsables des spécialités Arts et industries culturelles, Conception et production de films documentaires, Culture de jeunesse et culture de masse.

Les étudiants seront encouragés fortement à effectuer un stage au sein des laboratoires liés à la formation (2L2S, CREM, CRULH).

### II.B. Expertise et médiation culturelle

*« Incertitude sur les modalités précises d'encadrement du stage. Incertitude sur la pertinence d'une sorte de deuxième voie hybride plus orientée vers la recherche et sur la réalité de ses débouchés (...). Il conviendrait : de veiller à analyser les résultats et l'intérêt réel d'une orientation secondaire de la spécialité ouvrant sur la recherche ; de veiller à la mise en œuvre effective de l'accord Erasmus en termes de mobilité étudiante ».*

1. L'étudiant en stage est suivi à la fois par un membre de l'équipe pédagogique dont la compétence correspond à l'objet de spécialisation de l'étudiant et par un membre de l'entreprise ou l'institution culturelle qui accueille l'étudiant. Une fiche de suivi de stage est élaborée par le tuteur pour chaque étudiant qui figure en annexe du rapport de stage. Ce dernier comporte en plus du rapport

proprement dit, une réflexion théorique induite par l'expérience professionnelle. Le rapport de stage peut contenir ces deux aspects dans deux développements séparés ou bien intégrer les observations induites par l'expérience professionnelle du stage dans le corps de la réflexion théorique. Le travail est présenté dans le cadre d'une soutenance publique (où les futurs étudiants de la nouvelle promotion de la spécialité sont invités) face à un jury composé au minimum de deux enseignants issus de l'équipe pédagogique et dans la mesure de sa disponibilité, du tuteur de stage. Les soutenances de l'ensemble des étudiants de la spécialité ont lieu au cours de la même journée. Un repas clôt la journée d'évaluation et permet la rencontre des étudiants de l'ancienne et de la nouvelle promotion, des membres de l'équipe pédagogique et des professionnels associés à la spécialité.

2. Il y a une erreur de lecture manifeste à propos « d'une sorte de deuxième voie hybride plus orientée vers la recherche » que la finalité de la spécialité (qualifiée de « très professionnelle ») ne rendrait donc pas crédible. Il n'y a pas de « deuxième voie » ou d'« orientation secondaire », encore moins d'orientation « vers la recherche ». La possibilité de laisser le choix entre le stage en laboratoire ou en entreprise est inscrite dans l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master (JORF n°99 du 27 avril 2002 page 7631). L'article 6 précise : « La formation dispensée comprend des enseignements théoriques, méthodologiques et appliqués et, lorsqu'elle l'exige, un ou plusieurs stages. Elle comprend également une initiation à la recherche et, notamment, la rédaction d'un mémoire ou d'autres travaux d'études personnels ». Cette « initiation à la recherche » a été précisée par la note DGESIP B2 n°2010-0217 du 6 avril 2010 : « l'objectif est de familiariser l'étudiant aux principes à mettre en œuvre dans l'élaboration de toute recherche scientifique : choix du sujet, définition des voies et moyens, analyse des sources, présentation de conclusions originales et personnelles dans un mémoire ou un rapport de fin d'études notamment ». Se couper de l'adossement à la recherche au prétexte que la formation est jugée « très professionnelle » serait contre-productif dans la logique des publics que nous accueillons et formons. En effet, les rapporteurs observent très justement le fort taux d'étudiants en formation continue accueillis au sein de cette spécialité. Cet accueil n'a cessé de croître et représente aujourd'hui 50% des admis. Ces adultes possédant une forte expérience du secteur culturel (directeurs des affaires culturelles, responsables des publics de la programmation...) aspirent, en reprenant une formation, à une théorisation de leur pratique. Ils la trouvent dans le cadre du mémoire et des enseignements théoriques et ont la possibilité de la poursuivre, au second semestre, dans le cadre du stage en laboratoire de recherche autorisé par l'arrêté du 25 avril 2002. Cette possibilité laissée (mais non imposée) quant au choix du lieu de stage en laboratoire de recherche ne concernera que ces étudiants en formation continue souhaitant approfondir une démarche théorique (il ne concerne pas les étudiants en formation continue qui effectuent une reconversion professionnelle). Cette possibilité ne saurait donc être considérée comme un « parcours » *ex nihilo* puisque les enseignements du premier semestre restent les mêmes pour tous les étudiants. Il s'agit d'introduire de la souplesse en ne verrouillant pas la possibilité d'articulation à la recherche.

En revanche, il y a la création à l'intérieur de la spécialité Expertise et médiation culturelle d'un véritable parcours spécialisé de 120h dans « l'expertise cinématographique » et qui vise les métiers très concrets de l'évaluation de la qualité cinématographique et de sa transmission, ceux qui relèvent aussi bien du secteur étatique ou associatif (éducation à l'image, Ministère de la culture, de l'éducation nationale, certificat d'aptitude à l'enseignement du cinéma en collège ou lycée, opérations « collégiens au cinéma » « lycéens au cinéma »..., CNC et DRAC, art et essai, ciné-clubs) que ceux du marché des films en général (métiers de la programmation et de la distribution, physique ou dématérialisée (salles, télévision, DVD, vidéo à la demande ; métiers de la critique cinématographique ou de la mise en ligne d'informations cinématographiques, base de données et statistiques (CNC, Observatoire européen de l'audiovisuel, etc...)). Ce marché n'est pas seulement local ou régional (avec le développement depuis plus de dix ans d'un marché de la production cinématographique au Luxembourg du fait d'un système d'aide à la défiscalisation des entreprises de tournage des films, l'organisation de grands festivals de cinéma en Lorraine comme Villerupt ou Fameck) mais aussi national et international. La proximité géographique du Luxembourg se double de nombreuses collaborations du fait de la présence au sein de l'équipe pédagogique du L Arts du spectacle et audiovisuel et du Master, d'un de nos collègues réalisateur et producteur de films luxembourgeois, professionnel et professeur associé. Des anciens étudiants de la spécialité ont trouvé à s'employer sur le marché du cinéma au Luxembourg ou dans la Grande Région (Sarre allemande, Belgique du Sud, Lorraine) stimulée par le volontarisme étatique luxembourgeois. Le développement des nouvelles

technologies qui ont renouvelé et amplifié le spectacle cinématographique en facilitant son accession aux consommateurs ordinaires (DVD, téléchargement, vidéos à la demande, bouquets satellite, etc...) nécessite un nombre sans cesse croissant d'intermédiaires de la diffusion et de la programmation cinématographique dont la possibilité d'emploi ne concerne pas seulement le marché du travail de la grande région.

3. Ce nouveau parcours spécialisé (offert également en options aux deux autres spécialités du Master : Arts de l'exposition et scénographies, Arts et industries culturelles) n'est pas du tout une construction improvisée. Il est le fruit d'un constat et d'une réflexion de plusieurs années (nous avons déjà envisagé un parcours similaire dans le précédent plan quadriennal, avec avis favorable de l'AERES, avant de le retirer car nous l'estimions prématuré). Il a été stimulé récemment par des demandes directes en provenance du Ministère de la culture, de la DRAC Lorraine, du CNC et de l'association des producteurs d'audiovisuel de Lorraine quant à la constitution prochaine d'un Pôle régional d'Education à l'image en Lorraine et le développement de compétences afférentes (notamment en matière d'éducation à l'image autour du pôle messin, dont la spécialisation dans le domaine a été reconnue dans un rapport préparatoire rendu public en mars 2012 par l'Inspection Générale des Affaires Culturelles). Il inaugure une collaboration renforcée avec ces institutions et celles de l'éducation nationale (certifications audiovisuelles pour les enseignants, filières audiovisuelles en lycées, opération scolaires au cinéma), sans oublier l'industrie et le marché des films dans son acception plus traditionnelle qui représente un bassin d'emplois beaucoup plus vaste.
4. Au même titre que le développement d'un parcours spécialisé dans l'expertise et la médiation de l'art contemporain (développé conjointement avec la spécialité Arts de l'exposition et scénographie), le nouveau parcours « expertise cinématographique » prend acte du développement, à l'intérieur des orientations des étudiants vers « l'expertise et la médiation culturelle » en général, d'un attrait croissant pour l'art contemporain et le cinéma. Ces orientations supplémentaires permettent d'envisager une augmentation des places d'entrées pour des étudiants manifestant un intérêt prononcé pour ces deux secteurs au sein de nos spécialités de M2 et donc une meilleure articulation avec le M1 commun dont les effectifs sont considérables et les taux de réussite insuffisamment élevés.
5. Un accord cadre Erasmus entre 7 universités européennes proposant un enseignement similaire (management culturel), en anglais, a été signé par le président de l'UPVM (master EMACIM) avec l'objectif de faciliter la mobilité intra-européenne au niveau Master. Sans pouvoir contraindre les étudiants à choisir leur semestre à l'étranger, nous veillerons à ce que les flux s'orientent vers les universités européennes et pays partenaires de cet accord et qu'un tuteur universitaire appartenant aux équipes pédagogiques partenaires soit impliqué dans les stages réalisés dans les pays concernés par l'accord.
6. Le passage d'une évaluation de la spécialité de « A » à « B » entre les deux plans nous semble inutilement et injustement sévère s'agissant d'un des plus anciens diplômes professionnels de France spécialisé dans l'emploi culturel et l'expertise de la qualité artistique. L'attrait national et international (entre 5 et 8 nationalités différentes par promotion) de ce diplôme (qui nous oblige parfois à écarter des candidats locaux pourtant présents chez nous depuis la première année de L1), le très haut niveau d'insertion professionnelle des étudiants, les efforts considérables développés (sans aide administrative ni moyens financiers supplémentaires) par le directeur de cette formation et l'équipe pédagogique, ainsi que le nombre très important d'étudiants inscrits dans le cadre de la formation continue (en volume de recettes pour le budget de l'UFR Sciences Humaines, celui de la spécialité Expertise et médiation culturelle se chiffre en plusieurs dizaines de milliers d'euros annuels. C'est le second budget des formations professionnelles de Master de toute l'UFR Sciences Humaines et Arts, juste derrière celui de sociologie) nous obligent à contester fermement cette rétrogradation de « A » à « B », injustifiable et non argumentée. Cela est d'autant plus inexplicable à nos yeux que la spécialité Expertise et médiation culturelle est le laboratoire d'expérimentation pratique du groupe de recherche « arts et industries culturelles » (du 2L2S Laboratoire Lorrain de Sciences Sociales) dont les travaux théoriques structurent et charpentent non seulement la spécialité de recherche « arts et industries culturelles » mais l'ensemble de la mention « Arts et Culture ».



## II.C. Arts de l'exposition et scénographie

« Taux de réussite globalement faible. Incertitude sur le positionnement et la pertinence du nouveau parcours proposé en Médiations de l'art contemporain. Faiblesse des effectifs de formation continue dans un domaine comme celui de cette spécialité ».

1. Le maintien d'un mémoire lourd est cohérent avec notre volonté de former des scénographes « auteurs », capables de diriger des projets et de coordonner des équipes, et pas seulement d'être des techniciens ; de ce point de vue, de solides connaissances mais aussi une capacité fine à argumenter et à développer des arguments critiques sont incontournables. Enfin la poursuite en doctorat des jeunes diplômés ET insérés professionnellement à la sortie du master est croissante ; cette double compétence est évidemment un atout plutôt qu'une difficulté de la formation.
2. Le taux de formation continue n'est pas restreint, il est ouvert mais à l'image des demandes que nous recevons.
3. Le nouveau parcours en médiation de l'art contemporain est parfaitement logique puisque directement induit par l'insertion de nos étudiants dans les institutions liées à la formation ; il résulte donc d'une demande des institutions ET des étudiants ; or cette spécialisation peut se décliner selon deux profils :
  - soit un profil « artistique », porté par la formation en scénographie, très axée sur la praxis et les questionnements esthétiques. Il formera des médiateurs très atypiques, avec une approche créatrice et expérimentale de la médiation (qui s'inséreront dans des lieux comme les grands centres d'art, les galeries un peu atypiques, les FRAC, et s'adressera avant tout un public averti)
  - soit un profil « culturel » porté par la formation en médiation culturelle, plus généraliste, moins pragmatique, mais qui visera des institutions plus classiques comme les musées, pour un public moins spécialisé et qui nécessite un accompagnement plus progressif. Ces deux profils sont tout à fait complémentaires, et se retrouvent à la jonction de nos deux formations.Le parcours permet ainsi de former des médiateurs très spécialisés mais sur 2 profils ; le nombre réduit de places dans ce parcours est un principe de prudence : en former peu mais les insérer à coup sûr ; cela peut évoluer rapidement si l'insertion se fait aisément et si la demande – des institutions et des étudiants - croît.
4. Les modalités d'évaluation des stages sont très simples : un rapport de 30 pages par stage effectué, dirigé par un professionnel et un enseignant de l'équipe pédagogique (qui encadre le suivi et la méthodologie) est présenté en soutenance devant le jury en même temps que le mémoire.
5. Les taux de réussite au diplôme sont quasi de 100% : ce taux ne doit pas être lu par année de promotion (or les chiffres donnés par l'université ne prennent en compte que les éléments année par année), mais, depuis 2009, sur 2 années pour chaque promotion, puisque, comme cela est explicité dans le dossier, la majorité des étudiants poursuit le master sur une seconde année. Les données chiffrées sont ainsi biaisées, mais le taux de réussite par étudiant est très proche de 100% depuis 2005 : une seule étudiante, en 2007, n'a pas présenté son travail en soutenance et a abandonné la formation.

## II.D. Conception et production de films documentaires

Aucun commentaire

## II. E. Culture de jeunesse et culture de masse

« Manque de conditions d'intégration réelle visible dans la mention Arts et culture (notamment rattachement à l'UFR Lettres ; formation en deux ans avec M1 largement autonome). Problème de visibilité au sein de la mention et par rapport à la mention Lettres. Manque de précision sur un certain nombre de dispositifs prévus en matière de pilotage ».

### -Intégration à la mention « Arts et culture »

#### 1. Un choix stratégique

L'UFR Lettres de Nancy propose historiquement deux grandes orientations pédagogique et scientifique, l'une tournée vers les contenus et les compétences académiques et le professorat (Licence et Master de Lettres classiques et modernes), l'autre vers les études culturelles (ancienne Licence Culture et Communication, projet de Licence Culture et Société). La création de la spécialité « Culture de jeunesse et culture de masse » correspond à la volonté de donner à cette seconde orientation, très attractive, un débouché en Master et Doctorat. Le choix de ne pas rattacher cette spécialité au Master mention « Lettres » correspond à une volonté de rendre plus visible cette dichotomie et de l'inscrire dans un contexte institutionnel qui lui donne cohérence sur le plan de la recherche.

## **2. Un choix pédagogique et scientifique**

La spécialité « Culture de jeunesse et culture de masse » a pour objectif d'englober dans leur ensemble les productions culturelles et artistiques destinées aux publics qui l'intéressent. Un rattachement à la mention « Lettres » aurait donc été restrictif, dans la mesure où celle-ci s'occupe par nature de ce qui relève de la seule littérature.

Le tronc commun de « Lettres » ne permettait pas les ouvertures nécessaires en matière de connaissance de l'image, du spectacle et de l'industrie culturelle.

Les débouchés doctoraux de la spécialité pourront mobiliser aussi bien les enseignants-chercheurs de 9e ou 10e sections CNU que de 18e ; les laboratoires d'adossés amorceront dans ce but une politique de dialogue et de collaboration.

## **3. Un choix institutionnel**

La création à Nancy de la spécialité « Culture de jeunesse et culture de masse doublée de son rattachement à la mention « Arts et culture » de Metz, s'inscrit pleinement dans la logique de regroupement et d'échange qui a présidé à la fondation de l'Université de Lorraine. Elle affiche, tout comme la spécialité « Conception et production du film documentaire » de l'IECA, l'ambition proprement lorraine de la mention « Arts et culture ».

## **4. Une réalité pratique**

Le tronc commun, tel qu'il est conçu en M1 comme en M2, sollicite à parts égales les compétences de spécialistes messins impliqués dans les autres spécialités de la mention, aussi bien que celles de la spécialité proposée par l'IECA. Il respecte donc la logique qui prévaut dans la constitution de tout tronc commun de mention de Master.

Ce tronc commun permettra aux étudiants qui le souhaiteraient de modifier, en cours d'étude, leur choix de spécialité au sein de la mention. Le séminaire de recherche (UE 1002) est bi-site et comme tel ouvert à tous les étudiants de la mention. L'ensemble des enseignants-chercheurs impliqués dans celle-ci sera appelé à y participer, et il constituera un lieu privilégié d'échanges théoriques et critiques.

## **5. Articulation avec les Masters du site de Nancy**

Les échanges avec le Master « Lettres » consistent en une mutualisation d'unités d'enseignement de M2 concernant les parcours professionnalisants dédiés aux « Métiers du livre de jeunesse » et au « Théâtre jeune public ».

Les enseignements de la spécialité « Culture de jeunesse et culture de masse » seront également ouverts, en M1 comme en M2, aux étudiants des parcours « Humanités numériques » et « Culture et tourisme » du Master mention « Méditerranée et Europe Centrale et Orientale » également adossés au laboratoire LIS dans laquelle le CELJM sera intégré au 1er janvier 2013.

## **6. Responsabilités pédagogique et administrative, inscription des étudiants**

C'est pour des raisons pratiques, liées à la distance entre les sites, que le choix a été fait de confier les responsabilités pédagogique et administrative de la spécialité, ainsi que l'inscription des étudiants à l'UFR Lettres de Nancy où se dérouleront les cours. Il s'agissait de se rapprocher des étudiants.

Le fait que le responsable de la spécialité soit également responsable adjoint de la mention affiche clairement le rattachement de l'une à l'autre et a été conçu pour garantir une parfaite circulation des informations au sein de la structure. Nous sommes conscients, en effet, des difficultés inhérentes à la mise sur pied d'un Master bi-site et nous tenons à faire le nécessaire pour que cette expérimentation réussisse.

## **-Pilotage et insertion professionnelle**

### **1. Auto-évaluation de la spécialité**

En fin de M1 comme de M2, les étudiants se verront distribuer une fiche d'évaluation ouverte et anonyme leur permettant de faire part de leurs remarques aux responsables de l'établissement et de la spécialité.

Le responsable de la spécialité se chargera de transmettre les résultats de cette évaluation au comité de pilotage de la mention afin de favoriser les améliorations nécessaires en vue d'optimiser le rendement de la formation, tant pour le parcours recherche que pour les parcours à visée professionnalisante.

### **2. Formation continue**

En lien avec le Rectorat, la spécialité sera ouverte à la formation continue des maîtres et des enseignants du second degré.

### **3. Partenariat Université-entreprise**

Dans les conventions de stage établies pour les parcours à orientation professionnelle « Métiers du livre de jeunesse » et « Théâtre jeune public » sera stipulé le principe d'un partenariat permettant le suivi du stagiaire au moyen d'un échange régulier entre son tuteur en entreprise et le responsable de l'UE.

Une fiche de suivi sera établie par le tuteur et annexée au dossier de l'étudiant. Les tuteurs seront invités à participer à la soutenance des rapports de stage et contribueront, ès qualité, à l'évaluation de l'étudiant.

### **4. Création d'une « Junior-Entreprise »**

Les étudiants de la spécialité « Culture de jeunesse et culture de masse », y compris ceux qui choisiront une orientation recherche, seront invités à créer une Junior-Entreprise par l'activité de laquelle ils seront sensibilisés aux réalités du marché de l'emploi et à la rentabilisation professionnelle de leur expertise. Le périmètre d'activité de cette Junior-Entreprise s'étendra à l'ensemble des métiers de la médiation et de la médiatisation culturelles à destination des jeunes et du grand public. Il concernera tout particulièrement l'organisation de spectacles et d'événements culturels, ainsi que l'édition, la vente et la presse spécialisées. Cette Junior-Entreprise, naturellement affiliée à la Confédération Nationale des Juniors-Entreprises, constituera une vitrine de la formation dans le bassin d'emploi et au-delà, notamment à l'échelle de la Grande Région. Elle participera ainsi à la promotion du concept à l'international.

### **5. Suivi de l'insertion professionnelle**

Conjointement au suivi des stagiaires et en lien direct avec la « Junior-Entreprise », la spécialité « Culture de jeunesse et culture de masse » appuiera directement les démarches de recherche d'emploi des étudiants. Une cellule composée du responsable de la spécialité et des responsables des UE à visée professionnelle sera constituée dans ce but.

Le responsable de la spécialité tiendra un fichier de suivi de l'insertion professionnelle des étudiants à 5 ans.

Progressivement, les anciens étudiants seront appelés à témoigner de leur expérience auprès des nouveaux et à les en faire bénéficier. L'objectif à moyen terme est de parvenir à initier un esprit de confraternité entre les générations d'étudiants de la spécialité.